

PROPOSITION DE PLATEFORME SYNDICALE

Introduction pour le point 3 de l'ordre du jour

I. Préambule

La société capitaliste est incapable de répondre aux besoins humains du fait des rapports capitalistes de production et de l'appropriation privée des moyens de production et d'échange. La mondialisation capitaliste s'attaque frontalement aux biens collectifs et acquis sociaux alors que les profits des grands groupes explosent. Les conséquences de cette situation sont supportées essentiellement par la classe ouvrière et les couches populaires, en particulier celles du Tiers-monde. L'aménagement du système capitaliste ne peut résoudre durablement ces graves problèmes. Seule la propriété collective des moyens de production et d'échange peut assurer la solidarité des travailleurs aux niveaux national et international dans tous les secteurs (production, services, éducation, logement,), une protection sociale et un épanouissement pour tous. L'accompagnement syndical collaborationniste des politiques capitalistes freine le développement des luttes et la solidarité des travailleurs, nationalement et internationalement. Pour redonner confiance aux travailleurs dans la lutte contre le capital, il faut renforcer la lutte syndicale et les syndicats sur une base de classe et de masse. Les militants syndicalistes engagés dans le combat de classe contre le capitalisme estiment nécessaire la globalisation des actions revendicatives des travailleurs sur la base d'une plateforme nationale.

Certains points de cette plateforme sont l'objet de discussions à l'intérieur du collectif qui a préparé ce forum, et parfois de divergences. Par exemple :

- Faut-il se prononcer pour la re-nationalisation des entreprises privatisées sous le contrôle des travailleurs ?
- Comment faut-il comprendre et que faut-il opposer à la Sécurité sociale Professionnelle ?
- Doit-on revendiquer la gestion par les travailleurs des caisses sociales ?

Plutôt que de chercher à répondre à tout prix à ces questions dans l'urgence, le collectif de préparation au Forum préfère soumettre au débat ce projet, ses acquis positifs, mais aussi ses lacunes et ses divergences... Cette proposition doit donc être prise pour ce qu'elle est : un élément soumis au débat, à enrichir, critiquer, développer.

II. Les revendications

1) AUGMENTATION IMMÉDIATE DES SALAIRES – NON A LA PRECARITÉ

- Augmentation immédiate de tous les bas et moyens salaires : 300 €/mois pour tous.
- 300 € pour chercher un emploi pour tous les travailleurs privés d'emploi.
- SMIC à 1500 € net/mois tout de suite. Pas de revenus inférieurs au SMIC revalorisé y compris pour les travailleurs privés d'emploi. Minima sociaux portés à ce niveau.
- Un seul contrat de travail : le CDI. Abrogation du CNE et de la loi dite « pour l'égalité des chances »
- Non aux contrats discriminatoires concernant les jeunes.

2) PAS UN SEUL LICENCIEMENT : ni collectif, ni individuel

- En cas de perte d'emploi, maintien du dernier salaire payé par une caisse financée par le seul patronat (5^e branche – emploi - de la sécurité sociale – prévue mais non mise en place à la libération – gérée par les travailleurs).
- Non à la prétendue « sécurité sociale professionnelle », véritable machine de guerre contre les travailleurs, qui prétend faire prendre en charge les salariés privés d'emploi par les fonds publics. Ceux-ci sont alimentés essentiellement par les impôts payés par les salariés. Les licenciements doivent être les payeurs ! La SSP « de gauche » comme de droite autorise les patrons à licencier et a pour but de détruire le Code du Travail (CDI) en admettant qu'une carrière normale est composée de périodes de travail précaire, de périodes de chômage et de périodes de « formation ». Elle a pour but d'enrayer toute lutte collective contre les licenciements. C'est le retour au carnet individuel du travailleur.
- Non aux délocalisations qui visent à diminuer le coût de la force de travail en mettant en concurrence les salariés au niveau mondial.

3) DIMINUTION GÉNÉRALE DU TEMPS DE TRAVAIL sans baisse des salaires et sans flexibilité

- Pour 33 heures/semaine, 1^o étape vers les 30 heures, ceci afin de permettre l'embauche des chômeurs, la disparition de la précarité et du temps partiel imposé.
- Contre l'annualisation du temps de travail, retour au décompte hebdomadaire des heures de travail.

4) DEFENSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

- Reconnaissance de la pénibilité : travail posté, travail à la chaîne, bruit, intoxications chimiques, usure physique, stress, par la retraite pleine et entière à 55 ans.
- Limitation du travail de nuit et du travail posté au strict nécessaire des besoins sociaux (santé, transports par exemple). Interdiction dans tous les autres cas, pour les apprentis, les femmes mais aussi les hommes
- Suivi systématique de tous les travailleurs ayant été exposé à l'amiante, sans aucune condition d'âge ou d'ancienneté. Reconnaissance de la faute inexcusable des employeurs, dès que l'usage de l'amiante a été confirmé. Indemnisation des victimes (ou des familles) par le patronat à la hauteur des exigences des associations de victimes.

5) NON AUX PRIVATISATIONS – DÉFENSE DES ACQUIS

- Défense des acquis sociaux, des services publics, de la sécurité sociale, des retraites (retour immédiat aux 37 annuités et demi dans les secteurs publics et privés – défense des régimes spéciaux).
- Abrogation de toutes les contre réformes (Balladur, Juppé, Fillon, etc.)
- Défense de l'école publique : une seule école, l'école publique. Défense des acquis de la laïcité. Défense des diplômes nationaux. Maintien et amélioration de la carte scolaire.

6) RÉGULARISATION IMMÉDIATE ET SANS CONDITION DE TOUS LES SANS - PAPIERS ET DE LEUR FAMILLE

- Abrogation de toutes les lois anti-immigrés: Français – immigrés, une seule classe ouvrière !
- Droit au regroupement familial.
- Mêmes droits pour tous les travailleurs salariés quelle que soit leur nationalité.
- Halte aux expulsions, notamment des enfants scolarisés.
- Droit de vote pour tous les immigrés à toutes les élections et droit automatique de naturalisation à la demande.

7) DROITS ET DÉFENSE DES LIBERTÉS DÉMOCRATIQUES

- Défense du droit de grève : Non à toute limitation (service minimum etc.)
- Droit au logement : arrêt des expulsions, réquisition des logements vacants, construction massive et obligatoire de logements sociaux, plafonnement des loyers.
- Droit à la santé : sauvegarde et extension du régime universel d'assurance maladie : Gratuité de la médecine et des soins.
- Halte à la répression des immigrés, des jeunes et des syndicalistes. Abandon de toutes les poursuites contre les jeunes pour leurs activités anti-C.P.E.
- Halte au développement de l'arsenal sécuritaire et policier.

8) SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

- Solidarité avec les travailleurs et les organisations ouvrières qui luttent contre le capitalisme, l'impérialisme et le colonialisme.
- Solidarité internationaliste contre l'impérialisme français: retrait des troupes françaises de tous les pays !
- Pour la construction d'une véritable confédération syndicale internationale des travailleurs. Pour la rupture avec la CES et la CSI, instruments de l'impérialisme.
- Pour la rupture avec l'Union Européenne, l'ONU et l'OTAN impérialistes.

9) POUR L'ÉGALITÉ DES GENRES, CONTRE LE SEXISME ET L'HOMOPHOBIE

- Halte à la discrimination des genres: à travail égal, salaire égal.
- Halte au travail à mi-temps imposé, particulièrement aux femmes.
- Halte aux violences et harcèlements à l'égard des femmes, en particulier dans le cadre de leur emploi.
- Halte aux discriminations en fonction des choix sexuels des salariés.